

DEF[⚡]TEC

GROUPE ÉLECTROGÈNE - ESSENCE

MANUEL D'UTILISATION
ET D'ENTRETIEN
(notice originale)

DEF 3000i



CE EURO 5

- F** IMPORTANT : Lire et comprendre ce manuel avant d'utiliser le groupe électrogène. Une mauvaise utilisation de cet appareil peut causer de graves blessures. Conserver ce manuel pour pouvoir le consulter ultérieurement.
- I** IMPORTANTE: Leggere e comprendere questo manuale prima di utilizzare il generatore. L'uso improprio di questo prodotto può causare lesioni gravi. Conservare questo manuale per riferimenti futuri.
- NL** BELANGRIJK: Lees en begrijp deze handleiding voor gebruik van de generator. Misbruik van dit product kunnen ernstig letsel veroorzaken. Bewaar deze handleiding voor toekomstig gebruik.
- E** IMPORTANTE: Lea y comprenda este manual antes de usar el generador. El mal uso de este producto puede causar lesiones graves. Guarde este manual para referencia en el futuro.
- P** IMPORTANTE: Leia e entenda este manual antes de usar o gerador. Uso indevido deste produto pode causar ferimentos graves. Guarde este manual para referência futura.

AVANT PROPOS

INTRODUCTION

Nous vous remercions d'avoir choisi ce produit qui a été soumis aux contrôles les plus sévères afin d'en garantir la qualité. Toutes les précautions possibles ont été prises pour qu'il vous parvienne en parfaite condition. Si vous remarquez toutefois la présence d'un problème, ou si vous avez besoin d'assistance ou de conseils, n'hésitez pas à contacter le service après-vente du magasin où vous avez effectué votre achat.

LA SÉCURITÉ AVANT TOUT

Avant d'utiliser cet appareil, les règles de sécurité fondamentales suivantes doivent être prises afin de réduire tout risque d'incendie, d'électrocution et de blessures. Il est important de lire le manuel d'instructions pour comprendre les limites, les applications et les dangers potentiels associés à ce produit.

CERTIFICAT DE GARANTIE

Le fabricant garantit le produit pendant 24 mois à compter de la date d'achat. Cette garantie ne couvre pas les produits destinés à la location. Toute pièce jugée défectueuse due à un vice ou défaut de fabrication sera remplacée. La garantie ne donnera en aucun cas lieu à un remboursement ou à quelque indemnité que ce soit, directe ou indirecte. En outre, cette garantie ne couvre pas: les accessoires et consommables, la mauvaise utilisation du produit, l'utilisation à des fins professionnelles et frais de port et d'emballage retour de l'appareil ; ces derniers restent à la charge du client. Tout article envoyé en réparation en port dû sera refusé. La garantie sera automatiquement annulée si le produit a été modifié sans le consentement de la part du fabricant ou en cas d'utilisation d'accessoires non autorisés par le fabricant. Ce dernier décline toute responsabilité civile dérivant d'un emploi abusif de la machine ou non-conforme aux instructions, au réglage et à l'entretien. L'assistance sous garantie ne sera accordée que si la demande est adressée au service après vente agréé accompagnée d'une preuve d'achat. Aussitôt après l'achat du produit, nous vous conseillons de bien vouloir vérifier que le produit est intact et de lire attentivement les instructions avant l'utilisation. Les conditions détaillées de la garantie sont décrites page 25 du présent manuel.

DROITS PREVUS PAR LA LOI

Cette garantie vient s'ajouter à vos droits statutaires et ne les affecte d'aucune façon.

MISE AU REBUT DU PRODUIT

Lorsqu'il doit être mis au rebut car devenu inutilisable ou pour toute autre raison que ce soit, ce produit ne peut en aucun cas être traité comme le sont les ordures ménagères. Pour sauvegarder l'environnement et minimiser l'impact nocif sur l'environnement, suivre avec soin les procédures de recyclage ou la mise au rebut du produit, en le confiant à un centre local de ramassage des ordures ou à tout autre centre de traitement agréé. En cas de doutes, s'adresser aux autorités locales responsables de la collecte et du traitement, qui vous renseigneront concernant les solutions possibles au niveau du recyclage et/ou du traitement.



Points de collecte sur www.quefairemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !











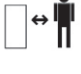










SOMMAIRE

1. PICTOGRAMMES DE SÉCURITÉ.....	4
2. DESCRIPTION DE L'APPAREIL	5
3. CARACTERISTIQUES	8
4. CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ	9
5. VÉRIFICATIONS AVANT UTILISATION	13
6. UTILISATION	15
7. ENTRETIEN / MAINTENANCE / TRANSPORT.....	19
8. RÉOLUTIONS DE PROBLEMES	23
9. CONDITIONS DE GARANTIE	25
10. VUE ÉCLATÉE GÉNÉRALE ET LISTE DES PIÈCES.....	26
11. CERTIFICATIONS	28



F

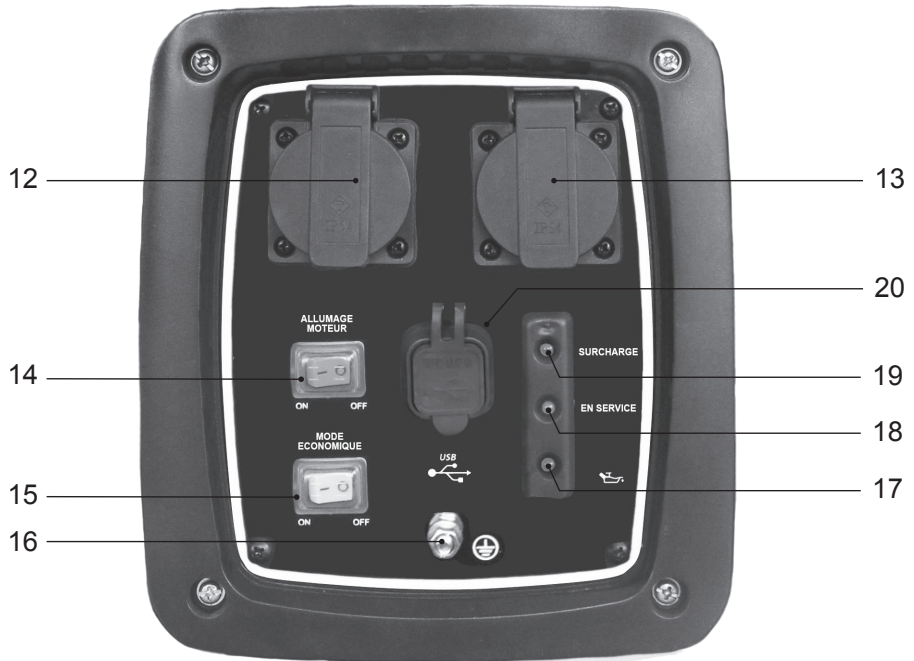
PICTOGRAMMES DE SÉCURITÉ

	Danger : Agir avec prudence.		Attention : présence de courant électrique, risque de commotion électrique.
	Ne pas fumer et éviter toute présence de flamme à proximité du groupe électrogène et du bidon d'essence, lors du ravitaillement en particulier.		Ne pas enlever les protections des pièces en mouvement. Ne pas nettoyer, lubrifier ou réparer d'organes de l'appareil si celui est en marche.
	Lire attentivement et assurer vous de comprendre toutes les instructions de ce manuel avant utilisation.		Ne pas exposer le groupe électrogène aux agents atmosphériques (pluie, neige, grêle...). Ne pas laver au jet d'eau.
	Mise à la terre.		Attention : le moteur continue de tourner quelques secondes après son extinction. Assurez vous que le moteur ne peut pas démarrer avant d'intervenir.
	Le groupe électrogène est livré sans huile, veuillez à faire l'appoint avant de démarrer afin de ne pas endommager le moteur.		Si un incendie venait à se déclarer sur le groupe électrogène, utiliser un extincteur à poudre, classe ABC pour éteindre le feu.
	Respecter les distances de sécurité.		Ne pas utiliser dans des lieux exigus à l'intérieur d'un bâtiment. S'assurer qu'il est utilisé à l'extérieur ou à défaut dans un local ventilé ou pourvu de systèmes d'aération adéquats.
	Appareil bruyant. Utiliser un casque de protection si nécessaire lors d'une utilisation prolongée à proximité du groupe électrogène.		Gaz d'échappement toxiques Risque mortel
	Ne pas laisser un enfant sans surveillance autour de l'appareil		Le carburant est extrêmement inflammable et ses vapeurs sont explosives. Arrêter le moteur avant remplissage du réservoir. Nettoyer toute trace de carburant avec un chiffon.
	Attention : chaud, risque de brûlures.		Attention produit lourd. A transporter de préférence à deux personnes
	Utiliser des gants et des lunettes de protection lors des opérations d'entretien		Les déchets des appareils électriques et électroniques (DEEE) ne doivent pas être jetés avec vos ordures ménagères. Déposer les dans un centre de recyclage des déchets local ou chez votre revendeur.
	Ne pas jeter d'eau sur l'appareil en cas d'incendie.		



- 1. Bouchon de réservoir de carburant
- 2. Bouton de purge d'air
- 3. Starter
- 4. Trappe de visite entretien
- 5. Poignée lanceur à rappel
- 6. Bouton souple amorçage

- 7. Robinet de carburant
- 8. Roue
- 9. Kit chariot complet
- 10. Tableau de bord (voir détails page 6)
- 11. Couvercle accès bougie
- 21. Starters

F**DESCRIPTION DES PIÈCES PRINCIPALES**

- 12 Prise 230 V AC
- 13 Prise 230 V AC
- 14. Bouton Marche/Arrêt moteur
- 15. Commutateur mode économique
- 16. Raccordement prise de terre

- 17. Voyant lumineux de sécurité manque d'huile
- 18. Voyant lumineux «sortie»
- 19. Voyant lumineux de surcharge
- 20. Prise USB

ACCESSOIRES CONTENUS DANS L'EMBALLAGE

- 1 recipient gradué pour mettre l'huile
- 1 bougie
- 1 tournevis
- 1 clé à bougie
- 1 bec pour vidanger l'huile
- 1 manuel



CONSIGNES

- Retirez tous les matériaux d'emballage.
- Retirez les supports d'emballage et de transport restants (le cas échéant).
- Vérifiez qu'il ne manque rien dans le carton.
- Vérifiez que l'appareil, le cordon d'alimentation, la fiche d'alimentation électrique et tous les Accessoires n'ont pas subi de dommages au cours du transport.
- Conservez les matériaux d'emballage le plus longtemps possible jusqu'à la fin de la période de garantie. Jetez-les ensuite conformément à votre système de mise au rebut des déchets.



AVERTISSEMENT !

Les matériaux d'emballage ne sont pas des jouets ! Les enfants ne doivent pas jouer avec des sacs en plastique ! Il existe un risque de suffocation !



En cas de pièces manquantes ou endommagées, contactez votre revendeur.

	MODÈLE	DEF 3000i
GÉNÉRATRICE	Type	XG2600
	Régulateur de tension	INVERTER - PURE SINUS
	Puissance MAX	2500 W
	Puissance continue nominale (COP)	2300 W
	Tension AC assignée	230 V
	Fréquence	50 Hz
	Phases	Monophasé
	Facteur de puissance	$\cos \varphi = 1$
	Degré de protection	IP23M
	Sortie USB	5V - 1 A
MOTEUR	Modèle Moteur	XG152F
	Type	INVERTER 4 TEMPS - OHV
	Cylindrée	125 cm ³
	Puissance moteur maxi	4,7 HP max @ 5500 rpm
	Carburant	SP98 (E5) / SP95E10 (E10)
	Capacité du réservoir de carburant (litres)	6,8 litres
	Autonomie en fonctionnement continu à 75% de charge	5 h 30
	Type d'huile préconisée	SAE 15W 40
	Capacité carter d'huile	0,45 litres
	Système de démarrage	Manuel avec poignée
	Modèle de bougie	A7RTC
GROUPE	Longueur x largeur x hauteur	530 × 590 × 330 mm
	Poids net à vide	34 kg
	Température d'utilisation*	-10°C à 40°C
	Altitude maxi d'utilisation*	1000 m
	Niveau de pression acoustique (à 1 m)** Lpa	77,0 dB(A)
	Niveau puissance acoustique garanti LwAg	91,0 dB(A)
	Incertitude K de mesure :	2,00

Conditions utilisations : les performances mentionnés des groupes électrogènes sont obtenues dans les conditions de références suivantes (Cf ISO 8528-1(2005)) : Pression barométrique totale 100kPa - Température ambiante : 25°C (température maxi : 40°C) - Altitude max : 1000m et humidité relative : 30%

* Attention les performances du groupe sont réduites d'environ 1% par élévation de hauteur de 100m et de 4% pour chaque plage d'augmentation de température de 10°C

** Calculé suivant la norme ISO 11203 en utilisant la puissance acoustique mesurée suivant la norme ISO 3744

Les valeurs indiquées représentent des niveaux d'émission qui ne sont pas forcément des niveaux effectifs sûrs. Bien qu'il existe une corrélation entre les niveaux d'émission et d'exposition, on ne peut compter sur cette corrélation pour établir si des précautions ultérieures sont demandées ou non.

Parmi les facteurs qui influencent le niveau réel d'exposition de la force travail, nous citerons les caractéristiques de l'environnement de travail, les diverses sources de bruit, le nombre de machines et autres procédés se trouvant à côté ainsi que la durée d'exposition au bruit de l'opérateur. En

outre, les niveaux d'exposition admis peuvent varier d'un pays à l'autre. Toutefois, les informations fournies permettent à l'utilisateur de la machine de mieux évaluer les risques.

Un groupe électrogène provoque un niveau de bruit important causé par le fonctionnement de son moteur thermique, de son système de ventilation et refroidissement et enfin de son système d'échappement. L'exposition à des bruits aériens engendrés par le groupe électrogène peuvent / peut provoquer, même de manière temporaire, une hausse du rythme cardiaque et de la pression artérielle et, de manière prolongée, des troubles de l'audition.

Si le groupe électrogène est utilisé en intérieur (avec l'ensemble des dispositions d'extractions des gaz d'échappement et dans les conditions sûres (pas de matières ou gaz inflammables tels que spécifiés dans le paragraphe "consignes générales de sécurité"s, les niveaux de bruit ambiant dépendent des conditions d'utilisations. Il n'est donc pas possible de spécifier ces niveaux de bruit ambiant dans ce manuel d'instruction. Dans ce cas, après installation nous recommandons d'effectuer à nouveau des mesures acoustiques selon la norme ISO EN 3744 afin de mettre en œuvre des mesures de prévention appropriées (casques anti bruit, rideaux anti bruit, plaque anti vibrations, local spécifique...)

Ce groupe électrogène (appelé ici aussi **générateur de courant**) a été conçu pour garantir un service sûr et fiable s'il est utilisé conformément aux instructions.

Lire attentivement ce manuel avant la mise en marche du groupe électrogène de courant. Une mauvaise utilisation pourrait entraîner de graves lésions aux personnes et endommager les appareils.

PREMIERES OPERATIONS ET EMPLACEMENT D'UTILISATION

Les utilisateurs du groupe électrogène doivent être qualifiés, être capables d'arrêter le groupe électrogène rapidement et de comprendre le fonctionnement de toutes ses parties contrôlables. Afin d'éviter tout risque d'accident et d'endommagement des appareils, contrôler régulièrement que le système d'alimentation du combustible ne fuit pas, que les tuyaux soient en bon état, que toutes les bornes soient en place et bien vissées et que le réservoir et le bouchon du réservoir ne soient pas endommagés. Tout éventuel défaut doit être réparé avant la mise en route.

Lorsque le groupe électrogène fonctionne ou au cours du transport, le positionner sur un support solide et s'assurer qu'il soit en position horizontale (ne pas mettre sur une surface inclinée à plus de 10°). S'il est incliné, le combustible risque de couler.

Assurez-vous d'avoir compris comment arrêter l'appareil en cas d'urgences avant la mise en route. Conformez-vous aux règlements applicables en matière de sécurité électrique sur le site d'utilisation des groupes électrogènes.

Dans le cas d'une ré-alimentation d'une installation par des groupes électrogènes, informez-vous au préalable sur les mesures de protection existantes dans cette installation ainsi que des réglementations en vigueur sur le site.

En aucun cas vous ne devez toucher ou ouvrir le groupe durant la période de garantie.

Pour toutes anomalies que vous constatez, vous rapprocher immédiatement de votre revendeur.

Toute intervention de votre part sans l'accord de votre revendeur annule l'application de la garantie.

SÉCURISER VOTRE ZONE DE TRAVAIL

- a) Maintenez la zone de travail dans un état propre et bien éclairé. Le désordre et les zones de travail mal éclairées peuvent être à l'origine d'accidents.
- b) Ne travaillez pas dans des environnements explosifs avec votre groupe électrogène, en présence de liquides, de gaz ou de poussières inflammables. Lors de l'utilisation du groupe électrogène, des étincelles peuvent être générées qui peuvent enflammer la poussière ou les vapeurs.
- c) Tenez les enfants et autres personnes éloignés du groupe électrogène pendant son utilisation. Avant tous travaux de maintenance s'assurer qu'un démarrage intempestif de votre générateur n'est pas possible.

MESURE DE PROTECTION SUPPLEMENTAIRE AVEC UN DISPOSITIF DIFFERENTIEL 30 mA

L'installation de ce groupe électrogène doit être réalisée de la manière suivante :

La masse du groupe électrogène et les masses des matériels d'utilisation doivent être interconnectés par un conducteur de protection pour assurer l'équipotentialité entre les masses de l'installation.

Chaque canalisation issue du groupe électrogène doit être protégée par un dispositif différentiel à courant différentiel résiduel ("DDR") dont le courant différentiel assigné est inférieur ou égal à 30mA.

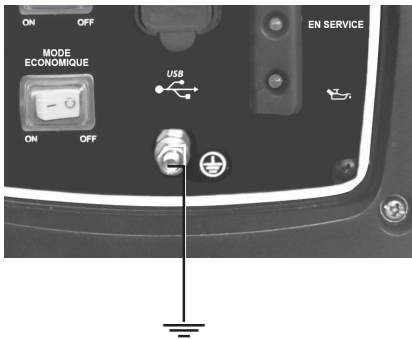
Cette disposition est satisfaisante si le groupe électrogène comporte par construction un DDR 30 mA protégeant l'ensemble des canalisations ou si un DDR 30 mA est disposé en aval de chaque socle de prise de courant du groupe, le câble de liaison entre le socle de prise de courant du groupe et le DDR 30mA ayant une longueur inférieure à un mètre.

La mise à la terre ne pouvant être réalisée et le pôle neutre n'étant pas accessible, l'installation fonctionnera en schéma IT (neutre isolé coté groupe, masse reliée à la terre coté utilisateur).

ATTENTION : L'installation du générateur à un réseau domestique et les réparations doivent être réalisées par un personnel qualifié.

MISE A LA TERRE

- a) S'assurer que le groupe électrogène soit relié à la prise de terre (fig.4). NOTE : le câble de masse n'est pas fourni avec le groupe électrogène.
- b) Utiliser un câble de mise à terre ayant une capacité de courant suffisante. Câble de mise à terre : 25 mm² minimum pour un câble nu et 16 mm² pour un câble isolé. Il sera relié à un piquet de terre en acier galvanisé qui doit être enfoncé de 1 mètre dans le sol.

**SÉCURITÉ DES PERSONNES**

Le groupe électrogène est destiné uniquement à l'alimentation électrique de petits appareils électriques. Ne pas raccorder le groupe électrogène à une installation électrique ou à un réseau de distribution existant.

- a) Soyez attentif, faites attention à ce que vous faites et faites preuve de vigilance en travaillant avec le groupe électrogène. N'utilisez pas le groupe électrogène si vous êtes fatigué ou sous l'influence de drogues, d'alcool ou de médicaments. Un moment d'inattention, lors de l'utilisation du groupe électrogène, peut entraîner des blessures sérieuses.
- b) Portez un équipement de protection personnel et portez toujours une protection auditive. Le fait de porter un équipement de protection personnel réduit le risque de blessures.
- c) Évitez toute mise en marche intempestive. Assurez-vous que le groupe électrogène est arrêté avant de démarrer les travaux d'entretien et d'entretien ou de le déplacer.

- d) Retirez les outils de réglage et de test avant d'allumer le groupe électrogène. Un outil ou une clé restés sur une partie en rotation de l'appareil peuvent provoquer des blessures.

UTILISATION ET MANIPULATION DU GROUPE ÉLECTROGÈNE

- a) Ne pas surcharger le groupe électrogène. Utilisez l'outil électrique adapté pour votre travail. Dans les valeurs nominales et les conditions ambiantes spécifiées, vous travaillez mieux et en toute sécurité dans la plage de puissance spécifiée.
- b) N'utilisez aucun outil électrique dont l'interrupteur est défectueux. Un groupe électrogène que l'on ne peut plus mettre en marche ou arrêter est potentiellement dangereux et doit être réparé.
- c) Faites réparer les pièces endommagées avant utilisation du groupe électrogène. Contrôlez si des pièces mobiles fonctionnent parfaitement et qu'elles ne se bloquent pas, ne sont pas cassées ou endommagées.
- d) Utilisez le groupe électrogène, les accessoires, les outils opérationnels, etc. conformément aux présentes instructions. Tenez compte des conditions d'environnement et de la tâche à effectuer. L'utilisation de groupes électrogènes à d'autres fins que celles prévues peut entraîner des situations dangereuses.

INSTALLATION & BRANCHEMENTS :

- a) Avant utilisation, il convient de vérifier le groupe électrogène et son équipement électrique (y compris les câbles et les raccordements par prise) afin de s'assurer qu'ils ne sont pas défectueux.
- b) Lorsque le groupe électrogène est constamment en marche, ne pas dépasser la puissance nominale continue celui-ci. Dans toutes autres situations, tenir compte de la puissance totale des appareils alimentés exprimés en Watts ou en A (lire la plaque d'identification de votre appareil électrique).
- c) **Ne pas relier le groupe électrogène à une installation réseau domestique : le groupe électrogène ainsi que les appareils électroménagers pourraient s'endommager.**

Demander à un électricien qualifié de faire le raccordement de votre appareil à votre réseau domestique en prenant bien en compte les différences entre un courant de réseau et celui fourni par le groupe électrogène (variation de fréquence et de tension). Vous risquez de ne plus être couvert par votre assurance d'habitation le cas échéant.

- d) Eviter de relier le générateur en parallèle avec quelque autre générateur que ce soit. L'installation de l'alimentation d'urgence au système électrique d'un bâtiment doit être effectuée par un électricien qualifié. L'installation doit isoler le courant du générateur du courant destiné aux services auxiliaires et doit être conforme aux lois en vigueur. Une mauvaise installation du générateur au système électrique d'urgence d'un bâtiment peut provoquer des retours de courant électrique dans les lignes des services auxiliaires.
- e) Le groupe ne doit jamais être en contact avec d'autres sources de courant telles que le réseau edf. dans ce cas de figure, celle-ci ne devra être effectuée que par un électricien qualifié.
- f) Toujours bien vous assurer que vous avez baissé le disjoncteur de votre compteur électrique avant de connecter le groupe à votre installation. En effet, si le courant revenait, cela pourrait faire exploser votre groupe, électrocuter des personnes et causer des incendies.
- g) Si le groupe électrogène doit être installé à l'intérieur, le local doit être ventilé et adapté et des mesures de protection contre l'incendie et l'explosion doivent être prises (présence d'un extincteur).
- h) Les rallonges, les fils électriques ainsi que tous les appareils électriques doivent être en bon état. Ne jamais utiliser un appareil électrique si les fils sont en mauvais état ou dénudés même partiellement.
- i) La longueur maximum de la rallonge électrique à brancher sur le groupe électrogène avec une section de 1.5 mm² est de 60 mètres. Avec une section 2.5 mm² elle est de 100 mètres maximum.
- j) Toute rallonge électrique dont l'isolation sera détériorée, ou dont les prises seront détériorées pourra provoquer des chocs électriques, et des électrocutions pouvant être mortelles. Cette rallonge devra être complètement déroulée pour éviter les points de chauffe. Toujours raccorder votre groupe électrogène à la terre. Utiliser une rallonge avec câble électrique à gaine caoutchouc, souple et résistant conforme à la norme IEC 60245-4 ou des câbles équivalents. Pour un usage à l'extérieure, vérifiez bien que votre rallonge et prises sont appropriées à cet usage (étanchéité à l'eau).
- k) L'unité doit atteindre la vitesse d'exercice avant que les charges électriques soient branchées. Enlever les charges avant d'éteindre le moteur. Veiller à ce que le carburant ne manque pas lorsque les charges électriques sont insérées afin d'éviter des sautes de courant qui pourraient endommager l'appareillage. Afin d'éviter tout risque de décharges électriques et d'incendie, ne jamais relier la machine à un circuit de courant électrique. Ne relier à aucune autre source électrique. Ne relier AUCUN autre câble en parallèle aux prises de courant et utiliser un connecteur pourvu de prise spéciale afin d'éviter tout risque de décharge électrique! Eviter de relier le groupe électrogène à une prise de courant commerciale. Eviter de relier le groupe électrogène en parallèle avec quelque autre groupe électrogène que ce soit. L'installation de l'alimentation d'urgence au système électrique d'un bâtiment doit être effectuée par un électricien qualifié. L'installation doit isoler le courant du groupe électrogène du courant destiné aux services auxiliaires et doit être conforme aux lois en vigueur. Une mauvaise installation du groupe électrogène au système électrique d'urgence d'un bâtiment peut provoquer des retours de courant électrique dans les lignes des services auxiliaires.

PRECAUTIONS CONTRE LES ÉLECTROCUTIONS :

- Ne jamais toucher des câbles dénudés ou des connexions débranchées.
- Toujours s'assurer que vos mains et vos pieds sont secs avant de manipuler l'appareil.
- Toujours maintenir les câbles, connexions, rallonges et prises électriques en bon état.

- Ne jamais utiliser le groupe électrogène dans des conditions humides et aux soumis à des intempéries (pluie, neige...). Eviter de le disposer l'appareil sur un sol humide. Eviter les projections de liquide.
- La protection contre les chocs électriques dépend de disjoncteurs spécialement adaptés au groupe électrogène. Si les disjoncteurs doivent être remplacés, il convient d'utiliser des disjoncteurs ayant les mêmes caractéristiques assignées et caractéristiques de performance.

ATTENTION : Le groupe n'est pas équipé de parafoudre. En cas d'orage arrêter immédiatement votre moteur.

AVERTISSEMENT CONTRE LES CHAMPS ÉLECTROMAGNETIQUES :

Cet appareil, lorsqu'il est en fonctionnement, crée des champs électromagnétiques qui peuvent être dangereux par exemple pour les personnes équipées d'un stimulateur cardiaque, d'implants ou d'objets métalliques, lorsqu'elles se trouvent à une distance insuffisante de l'appareil. Consulter son médecin avant utilisation.

AVERTISSEMENT CONTRE LES VIBRATIONS ENGENDRÉES PAR L'APPAREIL :

- a) Les groupes électrogènes engendrent des vibrations durant leur fonctionnement. Assurez-vous de ne pas disposer celui-ci sur une surface lisse où il pourrait glisser à cause des vibrations
- b) Ne rien disposer de fragile sur la structure du groupe électrogène en marche, car les objets pourraient tomber suite aux vibrations.
- c) Aussi veillez à ne pas rester en contact prolongé avec l'appareil à cause des vibrations de celui-ci et des possibles traumatismes corporels engendrés.

AU COURS DU FONCTIONNEMENT :

ATTENTION AUX GAZ D'ÉCHAPPEMENT NE JAMAIS TRAVAILLER DANS UNE ZONE NON VENTILLÉE !

La combustion d'essence entraîne l'émanation de monoxyde de carbone, un gaz incolore, inodore et dangereux pour la santé. Afin d'éviter tout risque d'empoisonnement, ne jamais utiliser le groupe électrogène dans un endroit exigu. S'assurer que le groupe électrogène est utilisé dans un

environnement ventilé et pourvu de systèmes d'aération ! La présence d'enfants et d'animaux doit être évitée dans la zone de fonctionnement. Afin d'éviter la surchauffe du moteur, maintenir le groupe électrogène à une distance minimum d'un mètre de toute construction ou autres appareils. Veiller à ce que le groupe électrogène soit loin de tous fils électriques ou câbles (Exemple: centrale de distribution). Lorsque la machine est en route, l'utilisation de protection pour les oreilles est conseillée. En cas de mauvaise utilisation, le groupe électrogène représente une source potentielle de décharges électriques. Ne pas le manipuler avec les mains mouillées. Ne pas exposer le groupe électrogène source potentielle de décharges électriques à l'humidité, à la pluie ou à la neige. Afin d'éviter tout risque d'incendie, maintenir le pot d'échappement du groupe électrogène éloigné de matériaux ou liquides qui pourraient exploser ou brûler (alcool, produits d'entretien, paille, foin, tissu...). Le tuyau d'échappement chauffe énormément lorsque le groupe électrogène est en fonction et le moteur reste chaud pendant un certain temps après l'arrêt du groupe électrogène. Ne pas toucher le pot d'échappement lorsqu'il est encore chaud.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ COMPLÉMENTAIRES

- 1) Ne jamais placer le groupe électrogène à proximité de matériaux facilement inflammables ou dans des pièces contenant des substances facilement inflammables.
- 2) N'effectuer aucune modification sur le groupe électrogène.
- 3) Ne pas modifier les réglages de base du groupe électrogène.
- 4) Pour la maintenance, utiliser uniquement des pièces de rechange et fluides agréés.
- 5) Placer le groupe électrogène toujours à l'horizontale, sauf autre description dans ce présent mode d'emploi.
- 6) Éviter les chocs et coups lors de la manipulation du groupe électrogène.
- 7) Éviter les fortes vibrations, par ex. en roulant sur un sol inégal.
- 8) N'insérer aucun objet, par ex. des crayons, dans les ouvertures du groupe électrogène.
- 9) Ne placer aucun autre appareil ou objet sur le groupe électrogène.
- 10) Ne pas utiliser le groupe électrogène dans des environnements avec une formation de poussières excessive.

1. Vérification avant utilisation

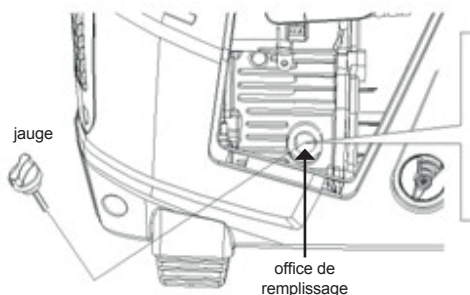
ATTENTION !

Contrôlez toujours le groupe électrogène sur une surface plane et le moteur à l'arrêt.

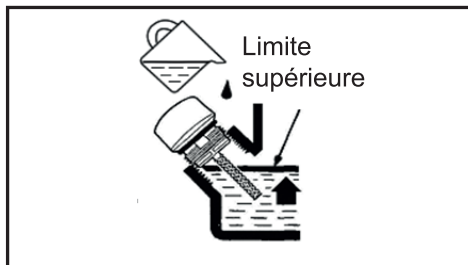
4.1 - CONTRÔLEZ LE NIVEAU D'HUILE



Desserrez la vis du couvercle n°20 et ôtez le couvercle du compartiment d'entretien du côté gauche.



Enlevez le bouchon de remplissage d'huile et essuyez la jauge avec un chiffon propre. Contrôlez le niveau d'huile en insérant la jauge dans l'orifice de remplissage sans la visser. Si le niveau d'huile est en dessous de l'extrémité de la jauge, remplissez avec l'huile recommandée jusqu'au dessus du col de remplissage d'huile. Pour rajouter de l'huile, versez lentement l'huile en utilisant un entonnoir de remplissage dans le conduit de remplissage d'huile.



Utilisez de l'huile de synthèse SAE 10W30, de qualité supérieure pour moteurs 4-temps.

Choisissez la viscosité la plus appropriée en fonction de la température moyenne dans votre région.

L'utilisation d'huile non-détergente ou d'huile pour moteur 2-temps pourrait raccourcir la durée de vie du moteur.

Choisissez la viscosité la plus appropriée en fonction de la température moyenne dans votre région.



Le système de sécurité manque d'huile arrêtera automatiquement le moteur avant que le niveau d'huile ne descende en dessous de la limite de sécurité. Cependant, pour éviter le désagrément d'un arrêt inattendu, il est toujours recommandé de contrôler régulièrement le niveau d'huile visuellement.

4.2 MISE A LA TERRE DU GROUPE

S'assurer que le groupe électrogène soit relié à la prise de terre. NOTE: le câble de masse n'est pas fourni avec le groupe électrogène. Votre groupe électrogène est équipé d'un écrou/rondelle N°16 à raccorder à la terre, située à l'avant du tableau de contrôle. Le Raccorder à la terre avec un câble de cuivre de 25 mm² minimum pour un câble nu, et, de 16 mm² pour un câble isolé. Il sera relié à un piquet de terre en acier galvanisé de minimum 1 mètre à enfoncer dans le sol. Ne jamais raccorder ce fil de cuivre à la tuyauterie d'eau, ou à un sol utilisé par un système radio. Utiliser un câble de mise à terre ayant une capacité de courant suffisante. Câble de mise à terre : Ø 0,12 mm (0.005 pouces)/ ampères (Exemple : 10 Ampères - Ø 1,2 mm). Le piquet de terre en acier galvanisé doit être enfoncé de 1 mètre dans le sol.

MESURE DE PROTECTION SUPPLEMENTAIRE AVEC UN DISPOSITIF DIFFERENTIEL 30 mA

L'installation de ce groupe électrogène doit être réalisée de la manière suivante :

La masse du groupe électrogène et les masses des matériels d'utilisation doivent être interconnectés par un conducteur de protection pour assurer l'équipotentialité entre les masses de l'installation.

Chaque canalisation issue du groupe électrogène doit être protégée par un dispositif différentiel à courant différentiel résiduel (« DDR ») dont le courant différentiel assigné est inférieur ou égal à 30mA.

Cette disposition est satisfaisante si le groupe électrogène comporte par construction un DDR 30 mA protégeant l'ensemble des canalisations ou si un DDR 30 mA est disposé en aval de chaque socle de prise de courant du groupe, le câble de liaison entre le socle de prise de courant du groupe et le DDR 30 mA ayant une longueur inférieure à un mètre.

La mise à la terre ne pouvant être réalisée et le pôle neutre n'étant pas accessible, l'installation fonctionnera en schéma IT (neutre isolé coté groupe, masse reliée à la terre coté utilisateur).

ATTENTION : L'installation du générateur à un réseau domestique et les réparations doivent être réalisées par un personnel qualifié.

4.3 - VÉRIFIEZ LE NIVEAU DE CARBURANT

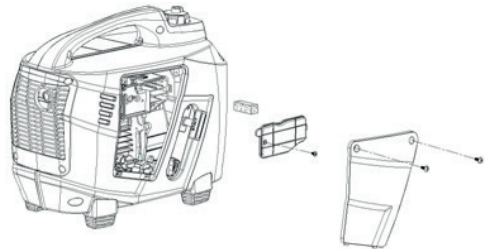
- Avant de transporter le groupe électrogène, mettez la manette d'aération sur le bouchon duréservoir de carburant en position «ARRET» avant de le transporter.
- Utilisez du carburant automobile (sans plomb ou avec faible teneur en plomb de préférence pour minimiser les dépôts dans la chambre de combustion) : SP95 ou SP98
- Attention : n'utilisez pas de carburant contenant de l'alcool : les dommages causés au système de carburant ou les problèmes de fonctionnement du moteur dus à l'utilisation de carburants contenant de l'alcool ne sont pas couverts par la garantie.
- N'utilisez jamais de mélange huile/essence ou de l'essence sale.
- Evitez les saletés, la poussière ou l'eau dans le réservoir de carburant.
- Après avoir remis du carburant, refermez bien le

bouchon de remplissage de carburant.

- L'essence est un produit extrêmement inflammable et explosible dans certaines conditions.
- Faites toujours le plein d'essence dans un endroit bien ventilé et le moteur à l'arrêt.
- Ne fumez pas et n'autorisez ne les flammes ni les étincelles à l'endroit où l'on ravitaille le moteur en essence ou à l'endroit où est entreposée l'essence.
- Ne remplissez pas trop le réservoir de carburant. Après avoir fait le plein, assurez-vous que le bouchon du réservoir est fermé correctement et fermement.
- Faites attention de ne pas renverser de carburant quand vous faites le plein. Le carburant renversé ou des vapeurs de carburant peuvent prendre feu. Si du carburant devait être renversé, assurez-vous que l'endroit est sec avant de démarrer le moteur.
- Evitez le contact répété ou prolongé avec la peau et évitez de respirer les vapeurs de carburant.

GARDER HORS DE LA PORTEE DES ENFANTS.

4.4 - CONTRÔLEZ LE FILTRE À AIR



Vérifiez l'élément du filtre à air pour vous assurer qu'il est propre et en bon état.

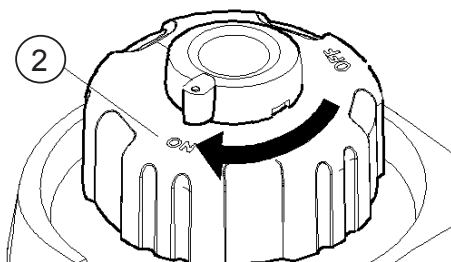
- Desserrez la vis du couvercle et retirez le couvercle latéral n°20 pour entretien.
- Appuyez sur la patte du verrou sur la partie supérieure du corps du filtre, retirez le couvercle et vérifiez l'état du filtre.
- Nettoyez ou remplacez le filtre si nécessaire.

Ne faites jamais tourner le moteur sans filtre à air. Cela entraînerait une usure prématurée du moteur à cause des polluants tels que la poussière et la saleté qui aboutissent dans le moteur en passant par le carburateur.

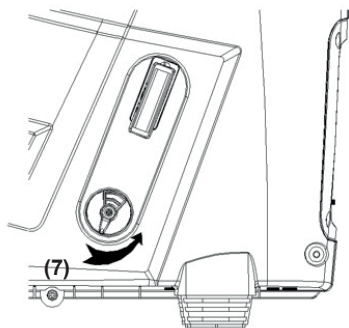
5.1 - FAIRE DÉMARRER LE MOTEUR

Avant de faire démarrer le moteur, débrancher toute charge de la prise de courant continu (CC) 230V.

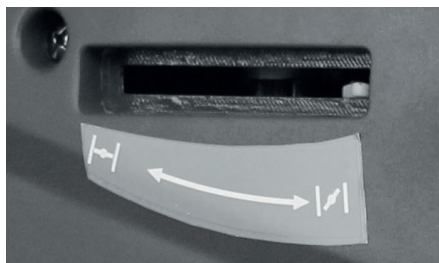
1. Tournez la molette sur le bouchon du réservoir de carburant dans le sens des aiguilles d'une montre pour la mettre en position MARCHE/ON.



2. Réglez le robinet de carburant (7) sur « ON »



3. Pour démarrer un moteur froid, poussez le Starter 3 complètement vers la gauche. Pour redémarrer un moteur chaud, réglez le Starter à mi-chemin.



Choisir la position adaptée du Starter est indispensable pour démarrer le moteur. Vous aurez peut-être besoin d'essayer plusieurs fois avant d'utiliser correctement le Starter.

- Poussez le starter complètement vers la droite pour redémarrer un moteur très chaud.
- Tirez le starter à peu près à mi-chemin pour redémarrer un moteur tiède.

Un moteur ne démarrera pas s'il y a trop de carburant présent dans le cylindre. Le cas échéant, attendez cinq à dix minutes avant d'essayer de nouveau. Tirez complètement le starter vers la droite et le moteur devrait démarrer.

4. Amorçage du carburant (bouton n°6)

ATTENTION : Pour le démarrage initial, saisonnier ou à sec, appuyez sur le bouton souple d'amorçage tel que montré 30 à 50 fois pour remplir le bol du carburateur. Si le bol du carburateur n'est pas plein d'essence, le groupe ne peut pas démarrer.

5. Réglez l'interrupteur (14) du moteur sur la position «ON».

6. Tirez légèrement sur le lanceur (5) jusqu'à sentir une résistance, puis tirez d'un coup sec.

Ne laissez pas le câble de démarrage se rétracter tout seul, guidez le manuellement. (Tenez fermement la poignée de transport pour empêcher le générateur de tomber lorsque vous tirez le câble de démarrage).

7. Après avoir démarré le moteur, laissez-le tourner en continu pour le chauffer. Une fois que le moteur est démarré, poussez le starter complètement vers la droite.

Avant de mettre sous tension l'appareil (ou dispositif) à brancher, vérifiez que le commutateur ECO (15) est désactivé.

5.2 - INTERRUPTEUR D'ÉCONOMIE

Interrupteur d'économie (12) en marche «ON» : Cette position est recommandée afin de minimiser la consommation d'essence et le bruit lors du fonctionnement. La vitesse du moteur est automatiquement gardée au ralenti lorsque la charge électrique est débranchée et retourne à la vitesse appropriée pour correspondre à la puissance requise de la charge électrique lorsqu'elle est rebranchée.

Le système d'économie ne fonctionnera pas efficacement si l'appareil électrique requiert des cycles de puissance rapides de marche et d'arrêt.

Lorsque les charges électriques élevées sont branchées de façon simultanée, tourner l'interrupteur d'économie à la position d'arrêt (OFF) afin de réduire les fluctuations de tension ou l'arrêt.

En mode de fonctionnement CC, utilisation du 12 Volt, tourner l'interrupteur d'économie à la position d'arrêt (OFF).

Interrupteur d'économie (12) en position d'arrêt «OFF» : Le système ne fonctionne pas. Le moteur fonctionne à la charge nominale, régime-moteur.

5.3 - UTILISATION DU GROUPE ÉLECTROGÈNE

- A haute altitude, le mélange ordinaire air-carburant dans le carburateur sera extrêmement riche. Une utilisation est donc déconseillée. Le rendement diminuera et la consommation de carburant augmentera.
- Afin d'éviter les chocs électriques dus à des appareils défectueux, le groupe électrogène doit être mis à la terre (A.16). Branchez un câble électrique sur le raccordement de mise à la terre du groupe électrogène et une prise de terre externe. La section devra être de 25 mm² minimum pour un câble nu, et, de 16 mm² pour un câble isolé. Utilisez des câbles à gaine caoutchouc souples et résistants conforme à la norme IEC 60245-4.
- Limitez les utilisations requérant la puissance maximale à 30 minutes. Pour une utilisation en continu, ne dépassez pas la puissance nominale. Dans chaque cas, la consommation totale en Watt de tous les appareils branchés doit être prise en considération.
- Ne dépassez pas la limite de courant spécifiée pour chaque prise.
- Ne branchez pas le groupe électrogène à un réseau d'habitation. Ceci pourrait causer des dommages au groupe électrogène à d'autres fins que celles prévues pour celui-ci. Respectez également les mesures suivantes lorsque vous utilisez le groupe électrogène :

NOTE IMPORTANTE : un appareil électrique avec un moteur électrique (ex : perceuse, bétonnière, pompe, compresseur) demandera une puissance de démarrage pouvant aller jusqu'à 3 fois la puissance nominale (charge dite inductive). Les appareils électriques sans moteurs (ex : chauffage - charge dite résistive) n'ont pas besoin d'une puissance de démarrage démultipliée.

Veillez à bien prendre en compte ce facteur avant de démarrer votre appareil. Si le groupe électrogène s'éteint lors du branchement, c'est la sécurité électrique qui s'est mise en route soit parce que l'appareil électrique est défectueux,

soit parce que la puissance demandée est trop importante.

Il convient de ne charger les groupes électrogènes qu'à leur puissance assignée dans les conditions ambiantes assignées. Lorsque le groupe électrogène est utilisé dans des conditions non conformes aux conditions de référence (température de l'air ambiant : 25°C; pression barométrique: 100 kPa; humidité relative : 30 %) et si le refroidissement du moteur ou de l'alternateur est entravé, par exemple à la suite d'un fonctionnement dans des zones restreintes, une réduction de puissance est nécessaire.

- Ne branchez pas de groupes électrogènes en parallèle
- Ne branchez pas de rallonge au conduit d'échappement
- Lorsqu'un câble de rallonge est nécessaire, faites en sorte d'utiliser un câble flexible dans une gaine en caoutchouc.
- Limitez la longueur des câbles de rallonge : 60 m pour les câbles de diamètre 1.5 mm² et 100 m pour les câbles de diamètre 2.5 mm².
- Maintenez le groupe électrogène à distance d'autres câbles et fils électriques tels que le réseau de câbles.
- La prise de courant continu peut être utilisée en même temps que la prise de courant alternatif. Si vous utilisez les deux en même temps, assurez-vous que vous ne dépassez pas la puissance totale en CA et CC.
- N'utilisez pas de multiprise.
- **La plupart des moteurs d'appareils demandent au démarrage une puissance en Watt supérieure à la puissance évaluée pour le fonctionnement. (voir encadré p.16)**

5.4 - UTILISATION DES PRISES 230 V AC

1. Démarrez le moteur et vérifiez que le voyant de sortie (vert) s'allume.
 2. Vérifiez que l'appareil à utiliser est bien éteint et branchez celui-ci au groupe électrogène.
- Une surcharge importante qui provoque l'allumage sans interruption du voyant lumineux de surcharge (rouge) peut entraîner des dommages pour le groupe électrogène. Une surcharge moyenne qui provoque de temps en temps l'allumage du voyant lumineux de surcharge (rouge) peut diminuer la durée de vie du groupe électrogène.
 - Assurez-vous que tous les appareils sont en bon ordre de marche avant de les brancher sur le groupe électrogène. Si un appareil commence à fonctionner de manière anormale, devient plus lent ou s'arrête soudainement, arrêtez le moteur du groupe électrogène immédiatement. Débranchez ensuite l'appareil et examinez si vous pouvez observer des signes de défauts.


5.5 - VOYANTS LUMINEUX DE SORTIE ET DE SURCHARGE

- Le voyant lumineux de sortie (vert) restera allumé dans des conditions normales d'utilisation.
- En cas de surcharge pour le groupe électrogène, ou s'il y a une défectuosité à l'appareil branché, le voyant lumineux de sortie (vert) s'éteindra, le voyant lumineux de surcharge (rouge) s'allumera et l'alimentation en courant vers l'appareil branché sera coupée.
- Arrêtez le moteur lorsque le voyant lumineux de surcharge (rouge) s'allume et recherchez la cause de la surcharge.
- Lorsque le voyant lumineux de sortie (vert) ne s'allume pas et que le voyant lumineux de surcharge (rouge) s'allume à la place, mettez le contacteur de moteur sur STOP, arrêtez le moteur immédiatement et faites redémarrer le moteur.
- Vérifiez que l'appareil à brancher est éteint. Si l'équipement à utiliser est allumé, il se mettra en route brusquement et cela peut provoquer des blessures ou des accidents.

Lorsque les équipements nécessitent une forte puissance de démarrage, les voyants de surcharge (rouge) et le voyant de sortie (vert) peuvent s'allumer en même temps pendant une courte durée, mais ceci n'indique pas un dysfonctionnement. Une fois que les équipements ont démarré, le voyant de surcharge (rouge) s'éteint et voyant de sortie (vert) reste allumé.

5.6 - PRISES USB

Le générateur alimente 1 prise USB 5V.

- Si vous chargez uniquement des appareils électroniques (téléphone portable ou autres) à partir des prises USB, placez le commutateur «ECO»  sur «OFF».

5.8 - SYSTÈME DE SÉCURITÉ MANQUE D'HUILE

- Le système de sécurité manque d'huile a été conçu pour éviter les dommages au moteur dus à une quantité insuffisante d'huile dans le carter. Avant que le niveau d'huile dans le carter ne descende en dessous d'une limite de sécurité, le système de sécurité d'huile arrêtera automatiquement le moteur (le contacteur du moteur restera en position MARCHE).
- Si le système de sécurité d'huile arrête le moteur, le voyant lumineux de sécurité d'huile (rouge) s'allumera lorsque vous enclencherez le démarreur et le moteur ne fonctionnera pas. Si cela se produit, ajoutez de l'huile pour moteur.

5.9 - ARRÊTER LE MOTEUR

- Pour arrêter d'urgence le moteur, mettez le contacteur du moteur (14) en position ARRET.

En cas d'utilisation normale :

- Arrêtez l'appareil branché et retirez la fiche de la prise du groupe électrogène.
- Mettez le contacteur du groupe (14) en position ARRET.
- Tourner le bouton du robinet de carburant sur la position ARRET (OFF).

Assurez vous que la manette sur le bouchon du réservoir et que le contacteur du moteur sont en position ARRET lorsque vous arrêtez, transportez et/ou entreposez le groupe électrogène !

TOUJOURS arrêter et débrancher l'appareil électrique que vous utilisez avant de couper le moteur de votre groupe électrogène !

AVERTISSEMENT

Arrêtez le moteur avant de procéder à tout entretien. Si le moteur doit fonctionner, assurez-vous que l'espace est bien ventilé. Les gaz d'échappement contiennent des gaz toxiques de monoxyde de carbone.

Débranchez tous les appareils et éteignez le groupe électrogène avant d'entreprendre des réglages ou de réaliser des travaux de maintenance.

Contactez un atelier spécialisé si vous n'avez pas d'expérience dans l'entretien des groupes électrogènes.

Protégez le groupe électrogène contre tout redémarrage non autorisé, par exemple en retirant le connecteur de la bougie. Laissez refroidir le groupe électrogène.

Utilisez des pièces d'origine ou leurs équivalents. L'utilisation de pièces de remplacement qui ne sont pas de qualité équivalente peut endommager le groupe électrogène.

Portez des gants de protection.

6. ENTRETIEN

Les groupes électrogènes à moteur à essence ont besoin d'un entretien régulier pour garantir une bonne durée de vie.

L'objectif du programme d'entretien et de réglage est de maintenir le groupe électrogène dans les meilleures conditions de fonctionnement possibles. Inspectez ou faites réviser le groupe électrogène suivant le programme présenté dans le tableau ci-dessous.

PROGRAMME D'ENTRETIEN

Les intervalles d'entretien suivants doivent être respectés pour garantir un fonctionnement correct et sûr du groupe électrogène.

OPERATIONS A EFFECTUER		A chaque utilisation	Le premier mois ou après 20 h	Tous les 3 mois ou après 50 h	Tous les 6 mois ou après 100 h	Chaque année ou toutes les 200 h
Huile moteur	Vérifier - Mise à niveau	x				
	Changer		x		x	
Filtre à air	Vérifier	x				
	Nettoyer		x			
	Changer			x		
Bougie d'allumage	Vérifier - Régler		x	x	x	
	Changer		Chaque année ou toutes les 250 h d'utilisation			
Filtre silencieux	Nettoyer				x	
Pare-etincelles	Nettoyer				x	
Mode ralenti *	Vérifier - Régler					x
Purge d'air réservoir*	Vérifier - Régler					x
Réservoir et filtre*	Nettoyer					x
Conduite de carburant	Vérifier					x
Maintenance du moteur *	Contrôle carburateur, de la culasse et réglage du jeu des soupapes	Toutes les 200 h d'utilisation				

* Ce type de maintenance doit être effectuée uniquement par un atelier spécialisé

6.1 - CHANGER D'HUILE

Vidangez l'huile lorsque le moteur est encore chaud pour assurer une vidange rapide et complète.

Assurez-vous de bien mettre le contacteur du moteur et la manette d'aération sur le bouchon du réservoir de carburant sur ARRÊT avant de vidanger.

1. Basculer le générateur
2. Desserrez la Jauge bouchon huile
3. Enlever la jauge et mettre à la place le bec verseur livré en le vissant.
4. Purger complètement l'huile usagée en basculant le groupe sur le côté
5. Refaites le plein avec l'huile recommandée et vérifiez le niveau d'huile
6. Réinstallez le couvercle latéral pour entretien et serrez bien la vis du couvercle

Volume maximal d'huile du moteur : 0,90 Litre

Lavez-vous les mains au savon et à l'eau après avoir manipulé de l'huile usée.

Veillez vous débarrasser de l'huile moteur usée d'une façon respectueuse de l'environnement. Nous vous suggérons de porter à votre station d'entretien locale pour régénération. Ne la jetez pas dans les ordures, ni ne la versez sur le sol.

6.2 - ENTRETIEN DU FILTRE À AIR

Un filtre à air sale diminuera l'apport d'air dans le carburant. Pour éviter un dysfonctionnement du carburateur, réviser régulièrement le filtre à air. Contrôlez le filtre plus fréquemment lorsque vous faites fonctionner le groupe électrogène dans des espaces extrêmement sales.

N'utilisez pas d'essence ni de solvants ayant un faible point d'éclair pour le nettoyer. Ils sont Inflammables et explosifs dans certaines conditions.

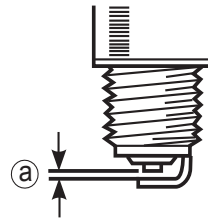
- Desserrez la vis du couvercle et enlevez le couvercle du compartiment d'entretien de gauche.
- Retirez le couvercle du compartiment du filtre à air.
- Nettoyez l'élément du filtre avec un solvant

inflammable ou ayant un point d'éclair élevé et essuyez-le minutieusement.

- Trempez l'élément du filtre dans l'huile moteur propre et essorez-le pour extraire tout l'excédent d'huile.
- Réinstaller les éléments principaux et les éléments extérieurs du filtre à air et le couvercle du compartiment du filtre à air. Remplacez la vis et resserrez-la convenablement.
- Remettez le couvercle du compartiment d'entretien et remettez la vis et serrez la bien.

6.3 - ENTRETIEN DE LA BOUGIE

Pour assurer le bon fonctionnement du moteur, la bougie d'allumage ne doit présenter aucun dépôt et son écartement (a) doit être correct (épaisseur d'une lame de scie à métaux 0.6 mm).



1. Enlevez les boulons du panneau et le panneau de contrôle (11).



2. Retirez la protection en caoutchouc de la bougie.
3. Enlevez la bougie avec la clé à bougie.
4. Contrôlez visuellement la bougie. Jetez-la si l'isolant est fendu ou écaillé. Nettoyez la bougie

avec une brosse métallique si vous comptez la réutiliser.

5. Vissez la bougie précautionneusement, à la main, pour éviter de foirer et fausser les filets.
6. Après avoir mis une nouvelle bougie en place à la main, il faut la serrer d'un 1/2 tour avec une clé pour comprimer la rondelle. Si une bougie usagée est réutilisée, ne la serrer que de 1/8 à 1/4 de tour après l'avoir mise en place à la main.
7. Réinstallez correctement la gaine caoutchoutée sur la bougie d'allumage.
8. Réinstallez le panneau de commande.

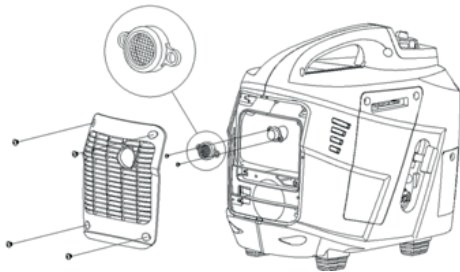
La bougie doit être serrée correctement. Une bougie qui n'est pas bien serrée risque de chauffer considérablement et d'endommager le groupe électrogène.

6.4 - ENTRETIEN DU PARE-ÉTINCELLES (ÉCHAPPEMENT DES GAZ)

Après le fonctionnement de la génératrice, le silencieux sera très chaud. Attendre qu'il refroidisse avant d'effectuer l'entretien.

Le pare-étincelles doit faire l'objet d'un entretien toutes les 100 heures afin de maintenir son efficacité, sinon une diminution des chevaux-vapeurs peu survenir.

En raison de la taille de l'ouverture du pare-étincelles dans la grille d'échappement, vous pourriez décider de ne pas retirer la grille. Cela ne causera pas de problème à moins que vous échappiez le pare-étincelles ou l'attache ou les vis derrière la grille. Le fait de retirer la grille ou la laisser en place est une question de préférence, mais la procédure décrite ci-dessous comprend le retrait de la grille.



1. Retirer les vis M6, puis retirer la grille d'échappement.
2. Retirer les vis M4 qui retiennent le pare-étincelles au silencieux.
3. Utiliser une brosse métallique rigide pour enlever les dépôts de carbone du grillage du pare-étincelles.
4. Remplacer si le grillage métallique est perforé ou déchiré.
5. Réinstaller le pare-étincelles.
6. Réinstaller la grille d'échappement.

7 - TRANSPORT ET STOCKAGE

Pour éviter de renverser du carburant pendant le transport ou pendant un entreposage temporaire, le groupe électrogène doit être fixé verticalement en position normale d'utilisation avec le contacteur du moteur sur ARRET.

La manette d'aération sur le bouchon du réservoir de carburant a été tournée dans le sens inverse aux aiguilles d'une montre en position ARRET.

Laissez bien refroidir le moteur avant de tourner la manette d'aération sur le bouchon du réservoir de carburant en position ARRET.

7.1 - LORSQUE VOUS TRANSPORTEZ LE GROUPE ÉLECTROGÈNE :

- Ne remplissez pas trop le réservoir (il ne doit pas y avoir de carburant dans le col de remplissage du réservoir).
- Ne faites pas fonctionner le groupe électrogène à l'intérieur de votre véhicule et utilisez-le dans un endroit bien ventilé.
- Évitez un endroit exposé aux rayons directs du soleil lorsque vous mettez le groupe électrogène dans un véhicule. Si le groupe électrogène doit être laissé dans un véhicule fermé pendant de nombreuses heures, une température élevée à l'intérieur du véhicule pourrait entraîner une évaporation de carburant du groupe électrogène.

7.2 - LORSQUE VOUS TRANSPORTEZ LE GROUPE ÉLECTROGÈNE :

1. Assurez vous que le local de remisage n'est ni trop humide ni trop poussiéreux.
2. Vidangez le carburant du réservoir.

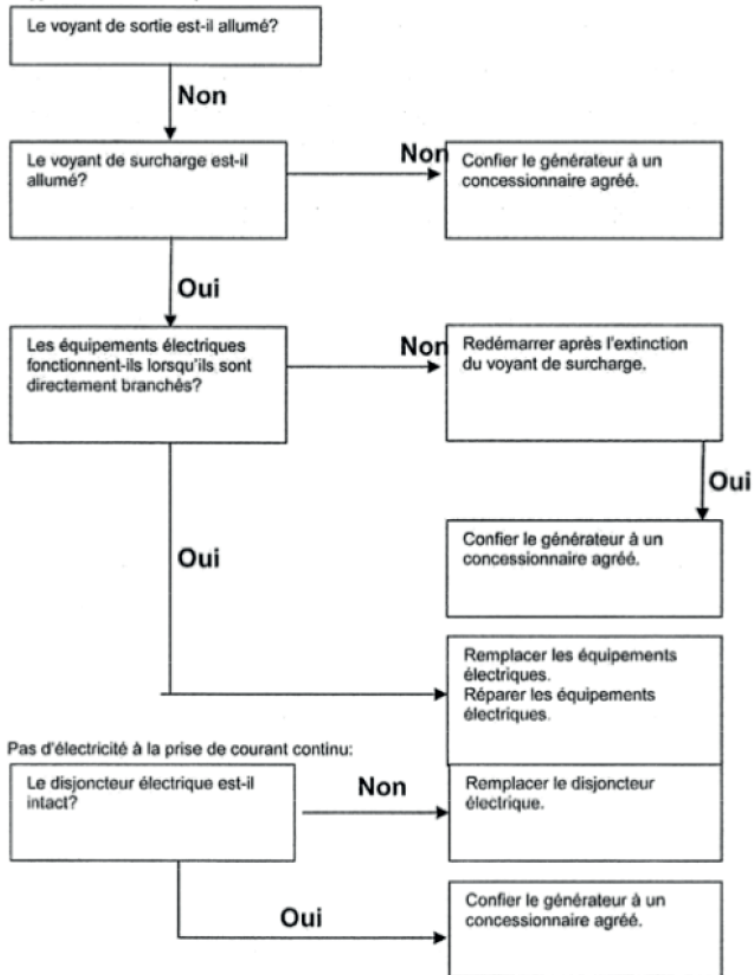
L'essence est extrêmement inflammable et explosive dans certaines conditions.

Ne fumez pas ni ne tolérez flammes ou étincelles dans cet endroit.

3. Purgez complètement le carburant du réservoir. Ouvrez le robinet du carburant, démarrez le moteur et mettez-le en position de ralenti jusqu'à la purge totale du carburant, le moteur s'arrêtera automatiquement. Vider le restant d'essence dans une bouteille appropriée.
4. Purgez l'huile. (Figure B -Vidange)
5. Retirez la bougie d'allumage et remplissez le cylindre avec 2 gouttes d'huile neuve. Tirez 3 à 4 fois le lanceur pour purger l'huile restante, puis réinstallez la bougie d'allumage
6. Tirez lentement le lanceur jusqu'à ressentir une résistance importante. A cette étape, le piston se déplace jusqu'au sommet de la course de compression et les soupapes se ferment.

8. RECHERCHE DES CAUSES DE PANNES

Lorsque le moteur ne démarre pas :

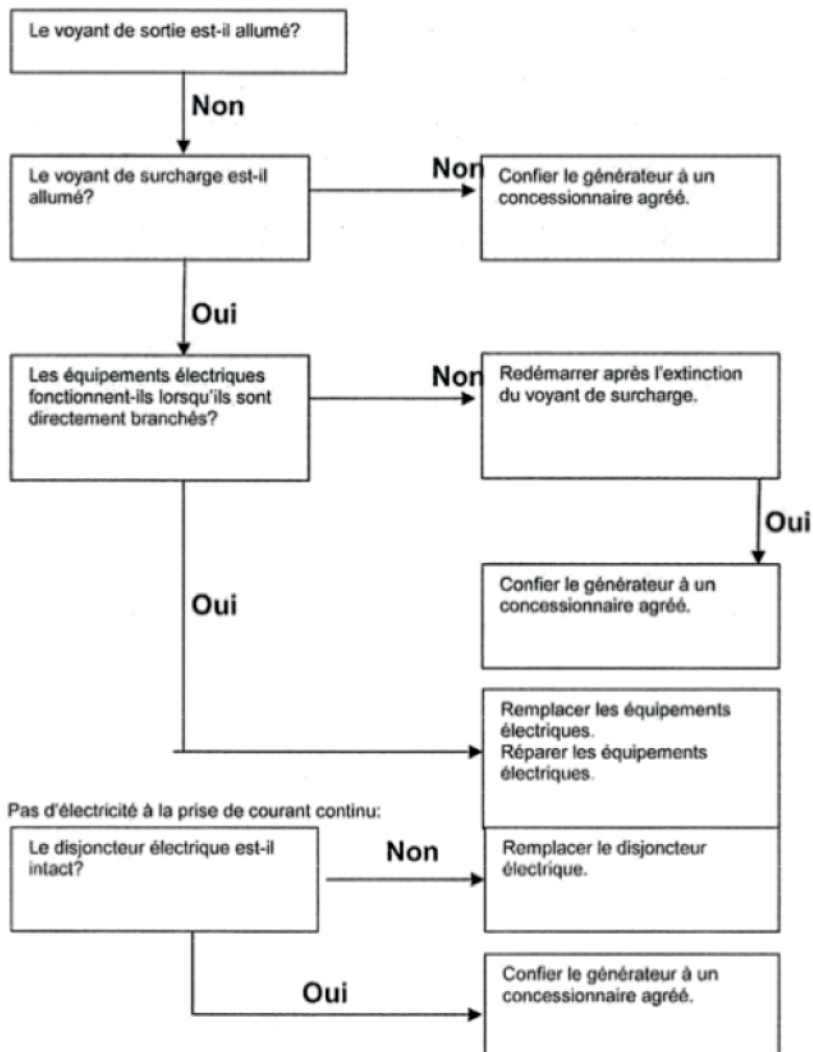


- Secouez plusieurs fois le générateur pour remonter le notteur si le générateur ne démarre pas après avoir ajouté de l'huile pour la première fois et si le voyant d'avertissement concernant l'huile reste allumé lorsque la poignée de démarrage est tirée.
- Vérifiez que l'huile ne s'est pas répandue autour de la bougie d'allumage. L'huile répndue peut s'enflammer.
- Si le moteur ne démarre toujours pas. faites réparer le générateur par un réparateur agréé.

8. 1 - INSPECTION

1. Retirez la protection en caoutchouc de la bougie et nettoyez toute saleté autour de la bougie.
2. Enlevez la bougie et placez-la dans la protection en caoutchouc de la bougie.
3. Branchez l'électrode latérale de la bougie sur les parties métalliques de moteur.
4. Tirez sur le lanceur. Une étincelle doit se produire au niveau de l'écartement.

L'appareil ne fonctionne pas :

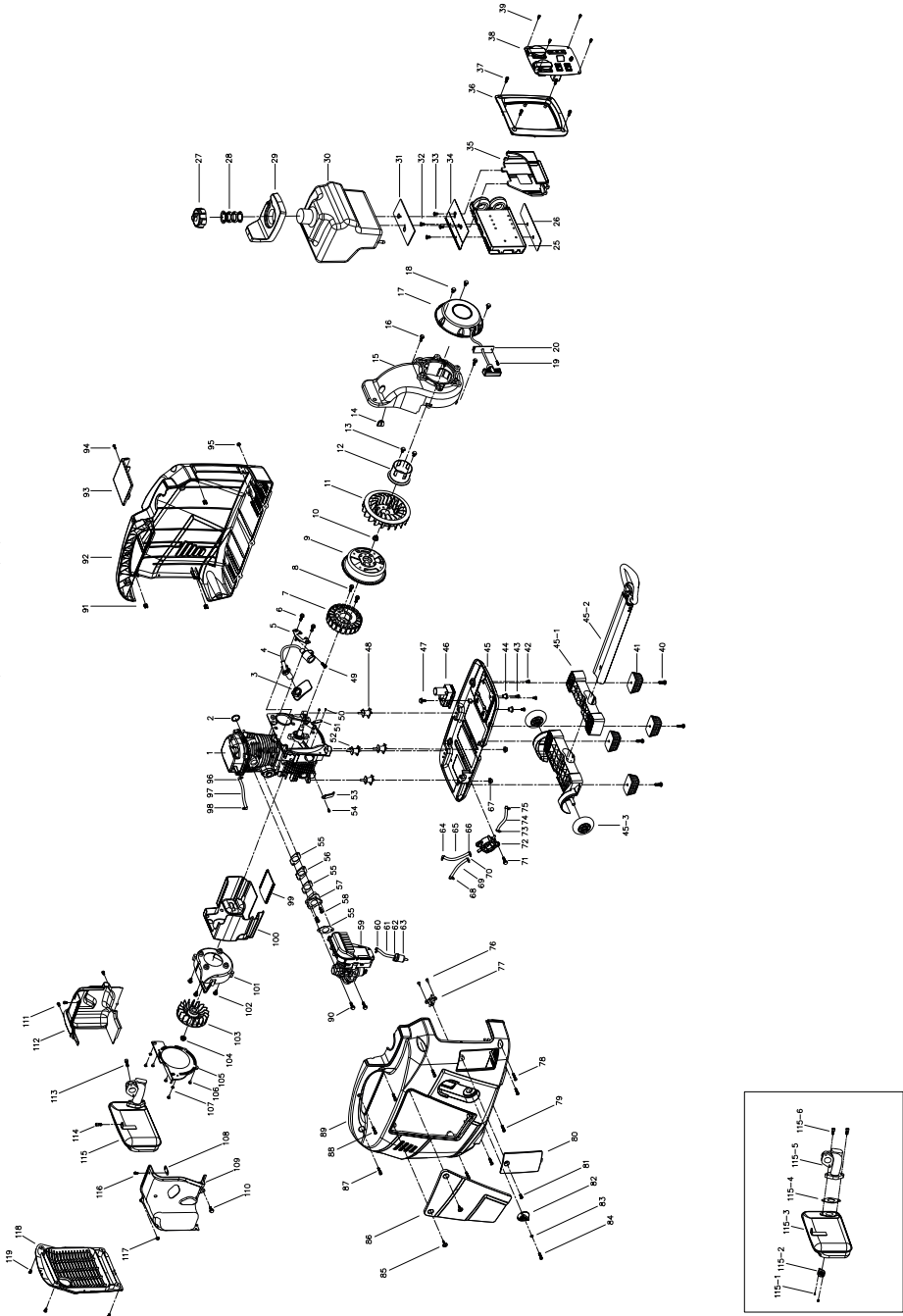


- Ce produit est garanti conformément aux réglementations légales pour une période de 24 mois effective ou 1000 heures visible compteur à compter de la date d'achat par le premier utilisateur. Avec un maximum d'utilisation de 2 h 30 par jour (ex : si le groupe revient en SAV avec + de 84 h de travail en 1 mois , la garantie ser refusée)
- Cette garantie couvre toutes les défaillances matérielles ou de fabrication, elle n'inclut pas : les défauts dus à l'usure normale des pièces, telles que les roulements, les charbons, les câbles , le lanceur, la bougie, les roues , le filtre a air, le bouchon essence reservoir , le bouton pompe d'amorçage, les dommages ou les défauts résultant d'une utilisation excessive d'accidents ou de modification : ni les coûts de transport.
- Ce groupe, est réservé a un usage domestique pour particuliers.Groupe destiné principalement aux Loisirs ou raccords appareils electriques sensibles pour remplacer une arrivée EDF . Groupe non compatible avec Poste a souder, Meuleuse ou perforateur électrique. Groupe non destiné a une utilisation intensive type : forains, camions "type pizza", marchés, artisans, loueurs, appareil médical, recharge batteries panneaux photovoltaïques...)
- Nous nous réservons le droit de rejeter toute réclamation dans le cas où l'achat ne peut être vérifié ni lorsqu'il est évident que le produit n'a pas été correctement entretenu. (Nettoyage des orifices de ventilations, entretien régulier des balais de charbon, mauvaise qualité d'essence...)
- Votre ticket d'achat doit être conservé comme preuve de date d'achat.
- Votre appareil non démonté doit être renvoyé à votre revendeur dans un état de propreté acceptable, dans son emballage d'origine de votre preuve d'achat.

- **Nos groupes sont réservés à des usages domestiques pour particuliers non prévus pour des utilisations artisanales.**
- **Groupes destinés à remplacer provisoirement des besoins électriques en cas de coupures EDF. En aucun cas ces groupes ne doivent alimenter une installation fixe permanente (alimentation d'une maison en continu). Ces groupes ne sont pas destinés à des utilisations intensives. Nous déclinons toute responsabilité en cas de détérioration d'un produit ou installation en amont non compatible avec nos groupes. L'entretien et la vidange des produits devront également être scrupuleusement respectés selon la notice jointe avec le groupe.**

F

VUE GÉNÉRALE ECLATÉE



LISTE DES PIECES

F

N°	DESIGNATION	QTÉ
1	152F Engine	1
2	Muffler Washer	1
3	Rubber sheath	1
4	Ignition coil	1
5	Ignition coil support	1
6	M6x12 flange bolt	2
7	stator assembly	1
8	M5x30 flange bolt	2
9	Fly wheel	1
10	M12X1.25 flange nut	1
11	Fly Wheel Fan	1
12	Starter cup	1
13	M6 flat washer	2
14	M6x12 flange bolt	2
15	Fan cover	1
16	M6x12 flange bolt	1
17	Recoil Starter	1
18	M6x12 flange bolt	3
19	M5x12cross screw	1
20	Recoil Starter dam-board	1
25	Inverter assembly for 230V	1
26	Insulating Plate	1
27	Fuel cap	1
28	Fuel filter net	1
29	Fule tank sleeve	1
30	Fule tank	1
31	Tank of rubber gasket	1
32	M5x12cross screw	2
33	ST4.8x16 self-taping screw	2
34	Fuel tank bracket	1
35	Battery box	1
36	control panel box	1
37	M5x25 cross screw	4
38	Control Panel	1
39	ST4.8x16 self-taping screw	4
40	M6x12 flange bolt	4
41	foot outer shroud	4
42	ST4.8x16 self-taping screw	2
43	M6x12 flange bolt	2
44	Fixed spacing	2
45	Chassis	1
46	Voltage regulator	1
47	M6x16 flange bolt	1
48	Vibration dampener	2
49	M6x20 flange bolt	1
50	M5x25 cross screw	2
51	Pressing Plate	1
52	Vibration dampener	2
53	Baffle	1
54	M5x25 cross screw	1
55	carburetor gasket ,paper1	3
56	Rubber blanket (New system)	1
57	Connect Flange	1
58	M6x25 socket bolts	2
59	Carburetor assembly	1
60	8mm Steel Wire Clip	1
61	Inlet fuel hose, carburetor	1
62	8mm Steel Wire Clip	1
63	Fuel filter	1
64	7mm Steel Wire Clip	1
65	Breather pipe	1

N°	DESIGNATION	QTÉ
66	8mm Steel Wire Clip	1
67	M6 flange nut	4
68	8mm Steel Wire Clip	1
69	Outer fuel pipe,Vacuum Pump	1
70	8mm Steel Wire Clip	1
71	M6x12 flange bolt	1
72	Vacuum Pump	1
73	8mm Steel Wire Clip	1
74	Inlet fuel pipe,Vacuum Pump	1
75	7mm Steel Wire Clip	1
76	ST4.8x16 self-taping screw	1
77	Fuel valve	1
78	M6x25 socket bolts	5
79	M5x30 cross screw	3
80	left maintenance cover	1
81	ST4.8x16 self-taping screw	1
82	Fuel valve Knob	1
83	M6 flat washer	1
84	M5x25 cross screw	1
85	M6x16 Screw	2
86	left maintenance cover	1
87	M6x20 socket bolts	1
88	Left Housing	1
89	M6x12 flange bolt	1
90	M6 Spring Washer	2
91	M6 flat washer	2
92	Right Housing	1
93	top maintenance cover	1
94	screw	1
95	M6x12 flange bolt	1
96	9mm Steel Wire Clip	1
97	Breather pipe 2	1
98	9mm Steel Wire Clip	1
99	Maintenance cover	1
100	Fan cover	1
101	Fan shell cover	1
102	M6x12 flange bolt	4
103	Fan	1
104	M10X1.25 flange nut	1
105	Fan shell cover	1
106	ST3.5x10 self-taping screw	4
107	M4 Flat Washer	2
108	Connect Plate	1
109	Left fan cover	1
110	M5x12 flange bolt	2
111	M6x12 flange bolt	1
112	Right fan cover	1
113	M6x25 socket bolts	2
114	M6x20 socket bolts	1
115	Muffler assembly	1
115-1	M3x8 Cross screw	2
115-2	Fire protection	1
115-3	Muffler	1
115-4	Muffler gasket	1
115-5	Smoke exhaust pipe	1
115-6	M6 Flat Washer	2
116	M6x12 flange bolt	2
117	M5 flange nut	1
118	Exhaust cover	1
119	M5x25 cross screw	4



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

La société DOMAC déclare que le produit mentionné ci-dessous :

GROUPE ELECTROGÈNE DEF 3000i

est conforme aux exigences des directives européennes suivantes :

2006/42/CE : sécurité machines

2014/35/UE : sécurité électrique basse tension

2016/1628/UE : Emissions polluantes

2014/30/UE : Compatibilité électro magnétique

2000/14/CE : Emissions sonores

2011/65/UE et 2015/863 : DEEE et ROHS concernant les substances dangereuses proscrite

et évalué selon les normes applicables en vigueur suivantes :

EN ISO 8528-13 : 2016 : Groupes électrogènes entraînés par moteurs alternatifs à combustion interne – sécurité

ISO 8528 (1 à 8) : 2016 : Groupes électrogènes à courant alternatif entraînés par moteurs alternatifs à combustion interne

ISO 3744 : 1995 : Détermination des niveaux de puissance acoustique

EN 55012 : 2007/A1 : 2009 : Véhicules, bateaux et moteurs à combustion interne - Caractéristiques de perturbation radioélectrique - Limites et méthodes de mesure pour la protection des récepteurs extérieurs

EN 61000-6-1 : 2019 : Compatibilité électromagnétique

Réf	Procédure de mise en conformité à la directive 2000/14/CE : annexe VI. Références de l'organisme notifié :	Puissance assignée COP	Niveau de puissance acoustique mesuré LWAm :	Niveau de puissance acoustique garanti LWAg :	Numéros de lots
DEF 3000i	Intertek Deutschland GmbH, Stangenstraße 1, 70771 Leinfelden-Echterdingen Deutschland	2,3 kW	90 dB(A)	91 dB(A)	XYJNDM-32 à XYJNDM-XXXX

Dossiers techniques disponibles
auprès de Monsieur Patrice LE PONNER

Vierzon 29/09/2022

Philippe BORIES

Président Directeur Général - Chairman and managing director



importé par :



DOMAC
53, route de Foëcy - Zi des Forges
18100 VIERZON - France



Made in PRC